ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liberia

Question écrite n° 92427

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations de la France avec le Liberia. Il désire connaître ses intentions afin que ces relations soient renforcées.

Texte de la réponse

Les autorités françaises sont convaincues de l'importance pour notre pays de nouer des relations politiques et commerciales étroites avec le Liberia. L'élection de la nouvelle Présidente, Mme Johnson-Sirleaf, ouvre la perspective de relations bilatérales qui devraient s'étoffer avec la reconstruction du pays et la stabilisation de ses institutions. La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie, Mme Girardin, s'est rendue à Monrovia le 16 janvier 2006 pour assister à l'investiture de la nouvelle Présidente et féliciter la première femme africaine à accéder démocratiquement à cette fonction. La visite officielle en France de Mme Sirleaf, le 8 mars dernier - qui répondait à l'invitation du Président de la République faite lors du sommet Afrique-France à Bamako les 3 et 4 décembre 2005 -, a ouvert la voie au renforcement des relations bilatérales. Au cours de cette visite, le Président de la République a annoncé le rétablissement d'une représentation diplomatique à Monrovia avant la fin de l'année 2006. Par ailleurs, la visite officielle de la Présidente avait également pout but d'attirer les investisseurs français au Liberia. Mme Johnson-Sirleaf a été reçue par le MEDEF et a exposé aux milieux d'affaires français la situation économique et les perspectives du pays. La coopération bilatérale était jusqu'à présent limitée à quelques actions dans le domaine de l'enseignement du français. Lors de la visite de Mme Johnson-Sirleaf, de nouveaux axes de coopérations ont été identifiés : il s'agit principalement des domaines de la santé, de la sécurité et du développement de la francophonie. La France envisage, par ailleurs, d'apporter son soutien à la relance de l'activité économique au Liberia, notamment par un appui au secteur de l'hévéaculture, qui est stratégique pour ce pays. Un retour de l'Agence française de développement est envisagé, et de nombreux projets sont à l'étude actuellement. La coopération européenne, en particulier le Fonds européen de développement (FED), a apporté un soutien essentiel au processus de paix au Liberia et témoigne de l'intérêt accordé par l'Union européenne à ce pays. La normalisation du dialogue politique entre PUE et le Liberia dépend des engagements qui seront pris dans la lutte contre la corruption et en faveur du respect de l'État de droit. Nous nous félicitons par ailleurs de la signature des documents de programmation du 9e FED, en janvier dernier, qui permettra d'engager plusieurs projets d'ici à la fin de l'année, dans les secteurs essentiels de l'éducation, du développement et de la bonne gouvernance. Le Gouvernement soutient pleinement, par conséquent, les gouvernements issus de processus démocratiques et continuera à oeuvrer au maintien de relations bilatérales privilégiées avec le Liberia, dont la présidente porte les espoirs d'une transition démocratique réussie.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE92427

Numéro de la question : 92427
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4054
Réponse publiée le : 27 juin 2006, page 6784